

À TRANSMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL - RÉFÉRENT EN VUE D'ÉTABLIR LA CONVENTION DÉFINITIVE

1 avenue de Gionne
18000 BOURGES
02 58 40 00 50
ce.0180008l@ac-orleans-tours.fr

À COMPLÉTER PAR L'ÉLÈVE - STAGIAIRE

Date de stage : du au
 Nom de l'élève Prénom
 Adresse Classe :
 Ville et code postal Téléphone élève
 Date de naissance :
 Nom du professeur principal / référent
 Formation suivie par l'élève : 2^{NDE} TNE* / Bac pro : CIEL* MEE* MELEC* MFER* CAP électricité

La signature de la convention se fera par voie électronique

À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE - L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Nom de l'établissement..... Adresse
 Représenté par Ville.....
 Fonction Téléphone.....
Mail de la personne habilitée à signer :

Nom du tuteur de l'élève..... Téléphone du tuteur.....
 Activité de l'entreprise.....
 N° SIRET..... Assureur N° de contrat

Planning de l'élève (en cas d'horaires variables, merci de transmettre le planning prévu de l'élève dès que possible au professeur principal) :

Horaires fixes	Matin	Après-midi	Total	RÈGLEMENTATION :
Lundi				la durée hebdomadaire de travail est la durée légale de travail soit 35h/semaine.
Mardi				pour les élèves mineurs : on ne peut excéder 8h/jour
Mercredi				Les horaires doivent être compris entre 6h et 20h pour les moins de 16 ans et entre 6h et 22h à partir de 16 ans
Jeudi				Au-delà de 4h30 de travail , l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins une demi-heure
Vendredi				Le travail de nuit (entre 22h et 6h du matin) est interdit aux mineurs et sur autorisation du proviseur pour les élèves majeurs
Samedi				
Total hebdomadaire				

Le responsable de l'entreprise / établissement

Date :
 Nom :
 Signature et cachet

L'élève majeur ou les parents de l'élève mineur

Nom et prénom :
 Date et Signature :

Pour toutes questions, contacter : Mme Thiot – Secrétariat Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques au **02 58 40 00 50**
Mail : emmanuelle.thiot@ac-orleans-tours.fr ou ddfpt.18p-e-martin@ac-orleans-tours.fr

* **TNE** : Transitions Numérique et Energétique * **CIEL** : Cybersécurité Informatique et réseaux Electronique * **MEE** : Maintenance et Efficacité Energétique
 * **MELEC** : Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés * **MFER** : Métiers du Froid et des Energies Renouvelables